

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_011 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_011 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2020 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **15 087 800,00 €** dont :

8 481 600,00 € en fonctionnement
6 606 200,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement collectif	5 215 000,00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectée pour l'agence de l'eau	900 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	260 000,00 €
- la perception de la participation pour l'assainissement collectif et diverses prestations de service	600 000,00 €
- la prime d'épuration	180 000,00 €
- la facturation vidangeurs et autres prestations	110 000,00 €
- vente de biogaz	286 000,00 €
- la reprise des subventions d'équipement	870 100,00 €
- le remboursement de frais (pluvial)	60 500,00 €

Total des recettes : 8 481 600,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	2 083 586,34 €
- les charges de personnel	1 026 364,00 €
- d'autres charges de gestion courante	165 010,00 €
- les intérêts d'emprunt	920 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	900 000,00 €
- la dotation aux amortissements	2 150 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	1 161 639,66 €
- des charges exceptionnelles	50 000,00 €
- des dépenses imprévues	25 000,00 €

Total des dépenses : 8 481 600,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	1 161 639,66 €
- la dotation aux amortissements	2 150 000,00 €
- des subventions	536 000,00 €
- une enveloppe d'emprunts	2 458 560,34 €
- opération patrimoniale	300 000,00 €

Total des recettes : 6 606 200,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	870 100,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	1 780 000,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	167 500,00 €
- l'acquisition de matériels et mobiliers	249 600,00 €
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes	3 239 000,00 €
- opérations patrimoniales	300 000,00 €

Total des dépenses : 6 606 200,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 14 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif de l'assainissement collectif 2020, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **15 087 800,00 €** dont :

8 481 600,00 € en fonctionnement

6 606 200,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL